



→ 03 26 86 64 56

→ 03 20 57 85 04

→ 01 48 72 47 81

Directeur: Patrick DUROT
246 - Route de Cobrieux – 59242 GENECH
03 20 84 55 15 06 85 82 64 67

Genech, le 28 avril 2024

Madame, Monsieur,

Votre équipe est qualifiée pour disputer la **Finale de Ligue** de l'épreuve

INTERCLUBS DIVISION 1

qui se déroulera

- **samedi** 1 juin 2024
- **dimanche** 2 juin 2024

à **REIMS**

Maison du Bridge

6 rue Léon Patoux

tel : 03 26 86 64 56

e-mail : ffbridge.champagne@wanadoo.fr

Déroulement : Suisse de 18 équipes
6 matchs de 16 donnes avec mi-temps

Horaire :

samedi	1 ^{er} match	13h30 - 15h45
	2 ^{ème} match	16h00 - 18h15
	3 ^{ème} match	18h30 - 20h45
dimanche	4 ^{ème} match	09h45 - 12h00
	pause	0h45
	5 ^{ème} match	12h45 - 15h00
	6 ^{ème} match	15h15 - 17h30

cocktail

Cette épreuve est classée en **Catégorie 2** (RNC Art 146.2) et se jouera avec écrans
Les systèmes classés SHA sont interdits. L'utilisation des Conventions classées CI
est autorisée sous réserve de respecter les dispositions de l'art. 142.2 du RNC.
Un droit de table de 60€ par équipe sera demandé aux participants
En cas de désistement prière d'avertir votre Comité au plus vite.

Les appels aux décisions de l'arbitre en application des lois 81 à 85 du code international 2017 sont
régis par les articles 104 à 106 du RNC de juillet 2023

Un dépôt d'une caution de 80€ pour l'épreuve Interclubs - 1ère Division sera demandé.

Cette caution sera rendue sauf si l'examineur juge l'appel abusif auquel cas il pourra confisquer la caution

Demande d'arbitrage et erreur de saisie dans les Bridgemates :

Le délai pour une demande d'arbitrage est de 30 minutes après la publication des résultats de la séance
concernée à l'exception de la dernière séance pour laquelle ce délai est réduit à 15 minutes. Le délai
pour rectifier une erreur de saisie dans les Bridgemates est de 15 minutes après la publication des
résultats de la dernière séance. Pour vérifier vos scores, vous pouvez consulter les Bridgemates ou
demander l'impression de votre feuille de route à l'arbitre

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur de ligue
Patrick DUROT